

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE PEZARCHES DU 14 AVRIL 2025**

1

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril à vingt et une heures et zéro minute, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur DENAMIEL Alexandre, Maire.

Date de convocation : 10/04/2025

Date d'affichage : 22/04/2025

Nombre de Conseillers

▪ en exercice	10
▪ Présents	9
▪ Pouvoir	1
▪ Absents excusés	1
▪ Vote	10

Présents : MM. ALLIOT Karine, FAVIER Hugues, GRANDCLAUDE John, LEGRAND Virginie, MARTIN Marie-Christine, MAURY Jérôme, SAYEGH Setta, SURAT Sylvie
Absents représentés : RACINET Aurélie représentée par GRANDCLAUDE John,

Madame SURAT Sylvie est élue secrétaire de séance.

Le dernier procès-verbal est approuvé sans observation.

DELIBERATIONS A PRENDRE :

DELIBERATION N°12/2025

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025 ANNULE ET REMPLACE

Suite au mail reçu de la Direction Générale des Finances publiques, en date du 09 avril 2025, nous informant que les taux votés ne respectent pas les règles de lien, et que le taux du foncier non bâti ne peut dépasser 36.94% ;

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,
Approuve les taux d'imposition suivants pour l'année 2025 :

Taxe foncière sur le bâti : 28 %

Taxe foncière sur le non bâti : 36.94 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4 %.

COMPTE-RENDU SYNDICATS

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

- Prochaine réunion du Conseil

- Conseil municipal du 05/07/2025 à 10h00
- Conseil municipal du 04/10/2025 à 10h00
- Conseil municipal du 13/12/2025 à 10h00 + Lunch des anciens
- Dimanche 14/12/2025 Noël des enfants de Pezarches

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS :
DELIBERATION N°12/2025 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Le secrétaire de séance

Le Maire

SURAT Sylvie

DENAMIEL Alexandre